Le Pontet
CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

<u>OFFRE D'EMPLOI</u> - 1 POSTE D'AUXILIAIRE DE VIE
CONTRAT A DUREE DETERMINEE
POSTE A TEMPS COMPLET – 35 HEURES/SEMAINE
<u>A POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS</u>

Poste à pourvoir au sein du **S**ervice d'**A**ide à **D**omicile, géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de LE PONTET – 3 avenue Alphonse Daudet 84130 LE PONTET.

Recrutement sur un contrat à durée déterminée « accroissement temporaire d'activité » - emploi non permanent - <u>à temps complet</u> – 35 heures/semaine.

<u>Conditions de rémunération</u> :
La rémunération mensuelle brute sera calculée par référence à l'indice brut 367 – indice majoré 366 équivalent à 1 867.02 € brut correspondant au grade d'agent social territorial – 1er échelon relevant de la catégorie C du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux, assortie du supplément familial le cas échéant.
Les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante comprennent le versement :
- de l'**I**ndemnité de **F**onctions, de **S**ujétions et d'**E**xpertise à raison de 160.00 € brut mensuel
- de l'**I**ndemnité de **F**onctions, de **S**ujétions et d'**E**xpertise **FIXE** à raison de 457.35 € brut annuel versée au prorata du nombre de mois travaillés.
- du **C**omplément de **T**raitement **I**ndiciaire calculé en points d'indice à raison de 49 points soit 241.21 € brut mensuel versé au prorata du temps de travail.
- de l'**I**ndemnité **F**orfaitaire de **T**ravail les dimanches et jours fériés à raison de 50.26 € brut mensuel le cas échéant.
- Versement mensuel des indemnités kilométriques en fonction des kilomètres réalisés.

<u>Missions principales du poste</u> :
- accompagner, aider et veiller à l'autonomie et au maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap, et des personnes dépendantes
- assurer un accompagnement au maintien de la vie sociale et relationnelle
- accomplir des tâches et des actes de la vie quotidienne
- veiller au maintien de l'état de santé et prévenir la dépendance

<u>Conditions et modalités d'exercice</u> :
<u>Savoirs</u> :
- connaissance générale sur la personne âgée
- connaissance générale relative à des pathologies ou situations particulières : Alzheimer, fin de vie
- connaissance du cadre éthique de l'intervention (confidentialité, respect de la dignité et des opinions personnelles)
- règles de confidentialité et de réserve
- connaissance des règles d'hygiène alimentaire

Savoir-faire :
- techniques d'entretien, de nettoyage, de couture, de repassage
- règles d'hygiène et de sécurité
- maitrise de la gestion d'un planning
- assimilation des consignes et des fiches de missions
- repérage de la fragilité
- repérage des signes physiques et psychologiques de la maltraitance

Savoir être :
- rigueur
- sens du relationnel
- discrétion
- neutralité
- transmission et partage des informations
- Travail en réseau

Qualifications exigées :
- Expérience auprès des personnes âgées
- Diplômes exigés : animation sociale, DEAES, DEAVS, BEP carrière sanitaire et sociale, BEPA service aux personnes
- PSC1 et PSC2

Contraintes et conditions d'exercice :
Les horaires de travail sont soumis à un planning prévisionnel mensuel (amplitude horaire de 7 heures 30 minutes à 20 heures)
- utilisation d'un véhicule personnel
- interventions les dimanches et les jours fériés selon les besoins du service.

Les candidatures composées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae sont à adresser à l'attention du Président du C.C.A.S :

1) Soit sur la boîte mail de madame Christelle QUENTIN-FROIGNANT, responsable du service des Ressources Humaines : christelle.quentin@mairie-lepontet.fr
2) Soit par voie postale à l'adresse du C.CAS : 3 avenue Alphonse Daudet 84130 LE PONTET
3) Soit remise de la candidature à l'accueil du CCAS situé au 3 Avenue Alphonse Daudet 84130 LE PONTET